



## **COMPTE RENDU**

### **De la VISIO avec le DI**

Le 15 Mai 2020,

Une réunion s'est tenue entre les OS représentatives et le DI par VISIO sur le confinement et la mise en œuvre du déconfinement !

Avant de commencer, **L'UISP FORCE OUVRIERE** souhaite

**REMERCIER L'ENSEMBLE DES PERSONNELS  
QUI SE SONT MOBILISES DURANT  
« CETTE GUERRE SANITAIRE »**

#### Début de la visio :

#### ■ Point sur le nombre de détenus sur la DISP :

A l'heure actuelle, on dénombre **6150 détenus** hébergés. **680 détenus** ont été remis en liberté (il y a eu 4 retours détention).

**133 MATELAS AU SOL** au 15 Mai ; avant le CONFINEMENT, on en comptait **641** ! Seuls 2 établissements ont encore des matelas au sol : le CP de TOULOUSE SEYSSSES et la MA de NIMES.

#### ■ Point sur les Ressources Humaines :

Il n'y a pas de grosses difficultés sur ce point. A priori cela paraît logique sachant que la pandémie a très peu touché la région de l'Occitanie, avec seulement 3.1% d'infectés (testés)

#### ■ Point sur la distribution des Masques :

La distribution a commencé à partir du 28 MARS. Le Directeur Interrégional annonce qu'à partir du 25 Mai :

**Qu'il y aura 6 MASQUES par personnel  
( 4 par l'AP et 2 par la préfecture)**

Les détenus seront aussi porteurs de masques et fournis par l'administration : 2 dotations différentes : **Les personnels et Les détenus !**

Etant donnée la nouvelle organisation pour les parloirs, il a été remarqué une baisse des rdvs et une augmentation de parloirs fantômes.

Concernant la reprise des ateliers, rien de particulier à ajouter sauf que le DI nous informe qu'il a accepté les conditions amenées par les CE de SEYSSES et de MURET avant les annonces officielles !

Une remarque est faite quant à la mise en place des différentes VISIO : il en relève un point satisfaisant.

Il nous est également indiqué que si le système judiciaire reprend de plus belle, les PREJ ne pourront assurer la totalité de ces missions. Faute d'effectifs !

La mise en place du télétravail a montré de belles preuves .LE DI se donne le temps de la réflexion quant à la continuité ou pas pour certains personnels !

■ **Concernant la fameuse Prime** : AUCUNE INFO ( secret de polichinelle ou ça sent l'arnaque...) Affaire à suivre

■ **Concernant les AAE** : Le DI tient à nous signifier qu'il est hors de question de payer des HS sur la période du confinement, et que cette demande était honteuse en telle période de crise et au regard de notre statut de fonctionnaire.

Devant ce positionnement, l'UISP FO Toulouse sera la SEULE Organisation à monter au créneau de façon véhémence.

Notre secrétaire interrégional mettra ouvertement en avant la volte-face du DI sur le sujet qui confiait il y a quelques semaines que "tout travail méritait salaire".

Morceaux choisis de la discussion houleuse :

"Ce qui est honteux Monsieur le Directeur, c'est de solliciter le renfort des personnels puis de ne pas les rétribuer en écu sonnante et trébuchant. Les collègues n'ont que faire de lettres de félicitations, ils veulent une rétribution sur leurs fiches de paie".

"Etre fonctionnaire Monsieur le Directeur ne veut pas dire tout accepter et travailler gratuitement. C'est penser cela qui est honteux !!!".

La problématique de l'absence de médecin de prévention a été soulevée. En cas de nécessité, et en l'absence du médecin de prévention, il est possible de saisir l'ARS( Agence Régionale de Santé) pour qu'un médecin puisse pallier à cette carence.

■ **Concernant les Tests de Dépistage** :

**15 suspicions coté personnels** ( 3 auraient été testés dans ces 15)

**7** coté population pénale

■ **Concernant les frais de Restauration** :

Contrairement à ce qui avait été fièrement annoncé par une certaine OS, très peu d'agents seront concernés par la prise en charge des frais de repas puisque seuls 3 établissements seulement sont concernés :

**Le CP de BEZIERS le SIEGE De la DISP et la MA de NIMES.**

Fin de la visio.

**L'UISP FORCE OUVRIERE** reviendra vers vous concernant cette dite PRIME. Les agents ne doivent pas être floutés !! Malgré le fait que des décrets soient sortis entre temps ... Ca reste malgré tout encore trop flou ...

**L'UISP FORCE OUVRIERE** reste et restera votre seul et unique interlocuteur pour améliorer vos conditions de travail, Pour lutter dans le bon sens des règles !

Il est bon de rappeler que durant cet épisode de confinement, des maladdresses, des manquements et des retournements de veste ont fait bon train. Seul **FO Pénitentiaire Personnel de Surveillance** a déposé un référé liberté sur le manque de matériels en particulier les masques au Conseil d'État et **la Confédération FORCE OUVRIERE** a déposé un référé liberté auprès du Conseil d'État sur l'ordonnance 2020-430 en date du 15 Avril 2020 qui concerne le braquage des RTT-CA en guise de remerciement pour avoir bénéficié de AAE -ASA.

Et les autres Organisations Syndicales,  
(l'UFAP/Unsa, SPS et CGT).

Elles ont fait quoi ? Elles ont tenté quoi ?



**FORCE OUVRIERE,**

**VOS ATTENTES, NOS PRIORITES !**

Le secrétaire interrégional

JALADE Grégory